

L'hon. M. Chevrier: Ça n'est pas très clair.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il faut croire que les bruits que répandent les journaux à cet égard ont jeté la confusion dans l'esprit du ministre des Finances.

LE SERVICE DE L'ÉTAT

INTERPELLATION AU SUJET DE PLAINTES CONCERNANT LE CONGÉDIEMENT D'EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, une fois encore je m'aventure dans un domaine où les anges eux-mêmes auraient peur de se risquer, en posant une question très simple à la charmante personne qui dirige un ministère. Le secrétaire d'État peut-il dire à la Chambre combien de plaintes elle a reçues au sujet du renvoi contraire aux règles, prétend-on, de quelque employé permanent de l'État ou de quelque employé permanent des divers services du gouvernement, depuis la malencontreuse erreur qui s'est produite dans son ministère?

L'hon. Ellen L. Fairclough (secrétaire d'État): Je n'en ai reçu aucune, monsieur l'Orateur.

LES TRAVAUX PUBLICS

MONTMAGNY (P.Q.)—MURS DE SOUTÈNEMENT DEMANDÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Jean Lesage (Montmagny-L'Islet): Monsieur l'Orateur, je poserai une question ayant trait au chômage qui n'appelle qu'une réponse brève et s'adresse au ministre des Travaux publics. Étant donné le problème aigu que pose le chômage à Montmagny et aux environs de cette ville, le ministre soumettra-t-il à une nouvelle étude sa décision de ne pas entreprendre la construction de murs de soutènement à Montmagny pour laquelle on avait fait un appel de soumissions.

M. Bell (Saint-Jean-Albert): La question devrait s'inscrire au *Feuilleton*.

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, j'examinerai volontiers la question, mais, si ma mémoire est fidèle, le député voulait faire bâtir un mur de soutènement pour l'un de ses amis.

L'hon. M. Lesage: Je crois, monsieur l'Orateur, ne pas pouvoir laisser passer cette insinuation sans y répondre.

Une voix: Bon, c'était pour deux de vos amis, alors.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je dirai, avant que le député prenne la parole, qu'à mon avis, le ministre des Travaux publics ne devrait pas laisser consigner au compte rendu une remarque de ce genre. Je lui demanderai donc s'il ne voudrait pas modifier la dernière partie de ses observations de façon qu'on ne puisse y lire au hansom une imputation de motifs.

L'hon. M. Green: Je l'exprimerai donc ainsi, monsieur l'Orateur: si ma mémoire ne me fait pas défaut, ce mur devait être érigé pour les tenants politiques du gouvernement précédent.

L'hon. M. Lesage: Monsieur l'Orateur, je regrette beaucoup d'avoir à le dire, mais le ministre des Travaux publics devrait s'y connaître mieux que cela. De fait, le montant qui avait été affecté à cette entreprise devait être dépensé...

L'hon. M. Harkness: Quelle est la question?

L'hon. M. Lesage: Il s'agit d'une explication sur un fait personnel, monsieur l'Orateur. J'ai été calomnié.

M. l'Orateur: A l'ordre! J'entendrai l'explication de l'honorable député de Montmagny-L'Islet sur un fait personnel.

L'hon. M. Lesage: Merci, monsieur l'Orateur. Le mur de soutènement devait être construit sur un terrain de l'État et le long du fleuve, en face d'environ douze ou quinze propriétés privées, et je ne suis pas sûr d'avoir eu la majorité des voix de ces douze ou quinze votants lors des dernières élections.

CHAMBLY-ROUVILLE (P.Q.)—CONSTRUCTION DE MURS DE SOUTÈNEMENT DEMANDÉE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Yvon L'Heureux (Chambly-Rouville): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre des Travaux publics. Le ministre serait-il disposé à permettre la construction de murs de soutènement le long de la rivière Richelieu, afin d'alléger le chômage dans le comté de Chambly-Rouville?

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si les crédits de cette année prévoient certaines sommes pour la construction de murs dans cette région. Je me ferai cependant un plaisir d'étudier la question.

M. L'Heureux: Je sais qu'un montant de \$13,000 était inscrit dans le budget de l'an dernier en vue de travaux à exécuter à Saint-Mathias.

L'hon. M. Green: Il faudra que j'étudie cette question.